

édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Toutes les collectivités (Régions, Départements, intercommunalités, communes) contribuent, aux côtés de l'État, à la promotion et au développement du sport.

À Meulan, nous prenons en charge la construction ou l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements qui sont mis gratuitement à la disposition des associations locales ou des scolaires. Nous subventionnons le monde associatif et déployons nos propres activités en direction des 4-15 ans avec nos éducateurs sportifs, sur le temps scolaire comme périscolaire, et plus largement vers un public familial.

Notre objectif est de permettre à nos habitants, quels que soient leur âge, leur quartier, leur situation, d'accéder à une offre dense et diversifiée dans des structures ou sur des terrains adaptés.

Outre l'épanouissement personnel, le sport véhicule des valeurs auxquelles nous sommes tous attachés : le respect de l'autre et de ses différences, la maîtrise de ses émotions, l'échange et le partage, le goût de l'effort, l'obéissance aux règles...

Il permet de créer du lien intergénérationnel et constitue un outil de cohésion sociale, un formidable et indispensable vecteur du vivre ensemble dans nos villes et nos quartiers.

À l'échelle du territoire de Grand Paris Seine & Oise, alors que la stratégie sportive de notre Communauté Urbaine est en cours de définition, se dessinent déjà de grandes perspectives (équipements exceptionnels, présence de près de 20 sportifs de haut niveau, déménagement du PSG à Poissy...).

Vive le sport !



Cécile
ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

L'actu

Vive le sport !

Le sport, force vive de la santé ou du bonheur de se retrouver en bonne compagnie, est aussi une source de bien-être pour répondre aux exigences de notre quotidien rythmé, tant pour nos plus jeunes que pour nos seniors. Le service des sports met tout en œuvre pour répondre à ces besoins dans les meilleures conditions.

La réflexion de l'équipe municipale, à laquelle sont associés les agents de la Ville, se concentre sur le développement des activités de l'Ecole Municipale des Sports (EMS) les mercredis et des Semaines Sportives pendant les vacances scolaires, ainsi que sur la gestion des équipements sportifs couverts et extérieurs communaux, mais aussi intercommunaux, dans lesquels évoluent les nombreuses associations sportives.



Travaux

p. 4

Séniors

p. 5

Associations

p. 6

Les équipements

Le gymnase communal (Annonciades)

Quatre salles de pratique : danse, arts martiaux, dojo et omnisports.

Ouvert 6 jours sur 7, 71h d'activités hebdomadaires (et 7h pour l'hygiène des lieux). Un pôle de deux gardiens assure l'accueil et l'entretien du site du lundi au samedi.

Répartition annuelle des activités :

- 3 025 h pour les associations sportives (équivalant à 40 000€ de subventions en nature).
- 2 065 h pour le temps scolaire (cinq établissements publics et deux établissements privés de la commune) et périscolaire (TAP, pause méridienne, EMS, Semaines Sportives et centre de loisirs).



En 2016, la Municipalité a réalisé plusieurs aménagements dans le gymnase : création d'un mur d'escalade d'une hauteur de 7,80 m pour 6 m de largeur (montant : 17 499€), installation de bancs dans le couloir (montant : 810€), ravalement de la façade et entretien des douches (en régie).

Le stade municipal François Lefèvre (Aulnes)

Un terrain d'honneur de compétition, un terrain d'entraînement dit plateau, un terrain stabilisé, des vestiaires et des locaux (club house et stockage). Pour maintenir l'activité sportive en compétition départementale, la Ville a engagé la mise en conformité du terrain d'honneur concernant la hauteur des buts.

Pour le terrain stabilisé, celui-ci a été déclassé et permet toujours la pratique du jeu à 8.

Le sport à Meulan, c'est aussi une dynamique associative !

La Ville subventionne plus de vingt associations sportives qui proposent : Aïkido, Karaté, Capoeira, Éducation canine, Boxe, Golf, Judo, Lutte, Basketball, Football, Pilate, Haltérophilie, Handball, Tennis, Tennis de table, Volley-ball, Natation, Apnée, Danse, Aviron, Canoë Kayak, Gymnastique, Yoga, Badminton, Marche, Athlétisme, Pêche, Pétanque, Tir à l'arc, Taï-chi... et les résultats sont au rendez-vous !

Chaque intersaison, un entretien spécifique est réalisé par une société. Depuis deux ans, cette réalisation est optimisée : 8 500€ en 2016, 9 340€ en 2017 (coût prévisionnel). Cela implique des temps d'arrosage autorisés par la Préfecture en période de sécheresse, ce qui peut surprendre les habitants. Dès 2016, le traçage des délimitations du terrain a été amélioré par l'acquisition d'une nouvelle machine limitant les coûts RH (montant : 1 880€). Le service des espaces verts est également chargé de la tonte (acquisition d'une nouvelle machine autoportée pour 37 923€), ce qui représente 96h de travail par an.

Le City Stade (Traversière/Bois)

- Des espaces verts
- Un plateau multi-activités (basket, hand et foot)
- Une table de ping-pong urbaine
- Une aire de jeux pour les très jeunes enfants
- Un kiosque
- Un chalet de marche nordique (intercommunal aujourd'hui) de 24 m², lieu de stockage de matériels, point de rendez-vous et d'information à destination des marcheurs.

Le plateau multi-activités, soumis aux



contrôles réguliers de conformité, a été renouvelé sur la partie pratique du basket : trois nouveaux panneaux avec paniers ont été installés. (montant : 1 390€).

Le City Stade, espace de rencontres intergénérationnelles dans le quartier du Paradis, fait l'objet d'un projet global de réhabilitation : en 2017, c'est l'aire de jeux pour enfants qui sera réaménagée et sécurisée.

Les tennis (Ile Belle)

Un club house, une salle de danse et onze courts de tennis (cinq courts extérieurs en terre battue traditionnelle, deux courts intérieurs en terre battue traditionnelle, un court extérieur synthétique terre battue, trois courts extérieurs en Quick).

Une convention d'une durée de 10 ans définissant les conditions d'utilisation de l'équipement mais également les charges supportées par l'association est arrivée à terme le 7 juillet dernier. La Municipalité s'est alors engagée à préparer le transfert dans le budget communal du coût des entretiens des terrains et des fluides (électricité) dès 2017. En 2015 et 2016, des subventions communales annuelles de 16 000 euros avaient été versées pour aider l'association à supporter cette charge. En 2016, la toiture des courts couverts a été réparée (montant : 27 360€).

Le boulodrome (quai de l'Arquebuse)

Un club house, un espace de pratique de la pétanque (un terrain de plus de 80m et un terrain de près de 10 m).

Situé en bord de Seine, en face du square Pierre Dac, cet espace naturel est soumis aux règles d'entretien zéro-phyto (pas de désherbage

chimique) ; des réflexions pour mettre en place des traitements mécaniques des terrains sont en cours.

Les autres équipements communaux ou situés sur le territoire de la commune et ses environs

- Le terrain de foot-loisirs (au parc municipal du square Pierre Dac).
- Le terrain de foot-loisirs (au plateau de la Ferme) : remplacement chaque année, par rotation d'usure, des filets des buts (montant : 397€).
- Le terrain de basket (au plateau de la Ferme) : nouveaux panneaux et traçage du terrain pour pratiquer des petits matchs à l'américaine en 2017 (montant : 3000€).
- La salle d'haltérophilie et de musculation (au stade municipal François Lefèvre) : la Municipalité a engagé dès 2014 une étude pour garantir le maintien d'ouverture de la salle mais la dangerosité actuelle du bâtiment impose une fermeture cette année. Une recherche de nouvel espace dédié pour l'association concernée est en cours de réflexion.
- Le terrain de tir à l'arc (chemin du Grand Sentier) : accord de la Ville pour l'inversion du sens du terrain, afin de créer une distance de tir de 70m tout en sécurisant davantage les pas de tir.
- Le hangar à bateaux (promenade du Bac à Hardricourt) : ce bâtiment, propriété de la commune de Meulan, est exclusivement utilisé pour la pratique de l'aviron par une association intercommunale (Meulan, Les Mureaux, Hardricourt) et accueille les associations sportives et sections sportives des deux collèges de Meulan.

Les équipements intercommunaux

- Le gymnase Michel Jazy (collège Henri IV) : il est géré par un syndicat de treize communes (SICOREM). La participation de Meulan s'élève à plus de 150000€ par an auxquels s'ajoute la location au profit d'associations meulanaises pour 8500€ par an.
- La piscine de l'Île Belle : elle est gérée indirectement par

un syndicat intercommunal, regroupant dix-huit communes des Yvelines et du Val d'Oise (SIERGEP), qui délègue le service public à une entreprise (COMSPORT à compter du 1^{er} avril 2017). La participation de Meulan s'élève chaque année à plus de 270000€, en totale iniquité avec les autres contributeurs (cotisation doublée). ■

Les activités

Deux éducateurs sportifs, bien connus des petits Meulanais, interviennent sur l'EMS les mercredis, les Semaines Sportives pendant les vacances scolaires, la pause méridienne et le temps scolaire.

Les animations scolaires :

- 9 classes encadrées
- 99h d'encadrement
- 1 manifestation sportive : le cross scolaire (20 classes, 540 élèves)

L'École Municipale des Sports :

Elle s'organise en plusieurs séances par tranches d'âges les mercredis après-midi; 58 enfants bénéficient toute l'année d'activités multisports.

- 4/5 ans : gymnastique, jeux d'opposition, jeux athlétiques, jeux traditionnels, expression corporelle, jeux extérieurs, prévention routière et olympiades.
- 6/7 ans : gymnastique, jeux d'opposition, jeux collectifs, acrosport, tennis, athlétisme, escalade, activités de pleine nature, journée prévention routière et olympiades.
- 8/10 ans : gymnastique, acrosport, athlétisme, jeux collectifs, jeux de raquettes, escalade, jeux d'opposition, rollers, journée prévention routière et olympiades.

Les Semaines Sportives :

Elles s'adressent aux jeunes scolarisés du CM2 à la 3^{ème} durant chaque vacance scolaire (sauf au mois d'août et à Noël). Les éducateurs proposent de plus en plus, à côté des activités traditionnelles (handball, acrosport, athlétisme, volleyball, badminton, tennis de table, baseball, roller, jeux d'opposition, olympiades, piscine), de nouvelles activités sur des disciplines sportives peu accessibles (char à voile, rafting, équitation, ski, escalade). ■

Tous en forme au Paradis

Après deux éditions qui se sont tenues aux Marguerites en 2015 et au City Stade en 2016 autour de l'athlétisme, la Ville souhaite poursuivre la manifestation et fait appel aux associations qui seraient intéressées par un nouveau projet.

- Pôle Education jeunesse et sport
01 30 90 41 27

Séjour de février aux sports d'hiver dans le cadre des semaines sportives.

© Ville de Meulan-en-Yvelines



Commerce

Changement de propriétaire

Lahcen vous accueille chez Meulan Primeur avec ses fruits et légumes frais et de jolies corbeilles sur commande.

- 20 rue du Maréchal Foch
du lundi au dimanche, 8h - 20h



À vos postes !

En avril sur France 2, c'est la saison 2 de la série "10 %"... et vous y verrez la Mairie de Meulan !

Sécurité

Onze jeunes ont été interpellés le 7 mars à 6 heures à leur domicile à Meulan. Cinq ont été mis en examen, six renvoyés devant le Juge pour enfants. Tous mineurs, ils sont vraisemblablement à l'origine de l'attaque contre les forces de l'ordre qui a eu lieu au Paradis durant la nuit d'Halloween. Le jeune responsable des dégradations de l'école Paradis a également été identifié et auditionné. Dans ces deux affaires, le rôle de la vidéosurveillance, des relevés d'empreinte et d'ADN, ainsi que des témoignages, a été essentiel.

Carnet

Ils sont nés...

BELIOUME Anas
GOUGEON-DIAZ Néo
HAMDI Aya
LEBLOND Loéline
LE NY Valentin
TAMAZIRT Léa

Ils se sont mariés...

LE MONNIER Béatrice
& BÉRARD Christian

Prochains travaux

Espaces verts :

- Plantation d'une haie arbustive allée Jean Sorbier à la suite de l'abattage des arbres : les réseaux sociaux se sont enflammés après cette opération rendue pourtant indispensable par l'état de santé des individus et leur dangerosité, malgré les mesures qui avaient été prises par la Municipalité pour préserver leurs racines endommagées par du stationnement abusif de véhicules. Plutôt que de s'improviser arboriculteur et raconter n'importe quoi sur Facebook, mieux vaut se renseigner en Mairie !
- Mise en place de murs végétalisés sur le pont Rhin-et-Danube, devant la Mairie, autour et devant l'église et dans la cour du domaine Berson (courant juin) : ils remplacent des barrières et nécessitent très peu d'entretien (arrosage deux à trois fois par mois seulement).
- Réalisation d'un enclos pour accueillir à nouveau des moutons au niveau du chemin du Grand Sentier.
- Création-test d'un jardin à partager sur le belvédère de la rue de la Ferme.
- Installation de ruches à proximité du pont Saint Côme.
- Expérimentation de stabilisation des allées du cimetière : elle consiste à tester trois types de revêtement sur une base de nid d'abeille permettant de stabiliser le sol en pente : une partie sera engazonnée, une autre reprendra le revêtement existant dans les allées et la dernière sera recouverte de gravillon avec la réalisation de pas d'âne pour permettre de réduire le dénivelé. Elle s'étendra sur une durée d'un an. Au terme de cette année, la solution la plus adaptée sera déployée sur l'ensemble des allées. L'objectif de cette expérimentation est d'une part d'éviter le ravinage et d'autre part de supprimer le travail fastidieux de binage pour éradiquer les mauvaises herbes. Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est largement encadrée et bien que le cimetière ne soit pas concerné par l'interdiction, la Municipalité a décidé d'anticiper l'arrêt de l'utilisation de ces produits tout en réduisant les coûts d'exploitation.

Voirie :

- Achèvement de l'aménagement de la place du Croissant par la communauté urbaine.
- Nids de poule : une campagne de rebouchage en enrobé à chaud est prévue par la communauté urbaine.
- Expérimentations sur le quartier du Paradis : elles concernent plus particulièrement le giratoire de la route de Pontoise à l'approche du collège, mais également l'allée des Violettes (avec un impact sur une partie de l'allée des Acacias), voies exposées à des vitesses de circulation excessives. Elles seront portées par la Communauté Urbaine avec la participation étroite de la Ville.
- Éclairage public : le remplacement des sources lumineuses dans les zones pavillonnaires, actuellement discuté avec la Communauté Urbaine, devrait se poursuivre.

Bâtiments :

- Ad'AP : les études concernant la mise en accessibilité de la Mairie se poursuivront jusqu'à l'été (les travaux devraient alors débuter pour une durée de 6 à 7 mois). D'autres travaux d'accessibilité devraient être réalisés sur le gymnase et l'école Pasteur.
- Écoles : des travaux de réfection du caniveau dans la cour de l'école Pasteur vont permettre de résorber les infiltrations dans la bibliothèque. Un nouveau portail et une nouvelle clôture seront installés à l'école des Bois. Toutes les écoles vont être équipées de dispositifs de sécurisation (alarmes, visiophones, portails automatisés) dès que seront obtenus les financements de l'État.

Nouveaux candélabres de l'allée Pompadour



Élections : le vote par procuration

Rappel : élections présidentielles les dimanches 23 avril et 7 mai, élections législatives les dimanches 11 et 18 juin.

Si vous n'êtes pas présent sur la commune à ces dates, n'oubliez pas de faire établir une procuration !

Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter au scrutin par un autre électeur de son choix. L'électeur absent (le mandant), inscrit sur liste électorale, doit se rendre muni de sa pièce d'identité au commissariat de police (Les Mureaux) ou au tribunal d'instance (Poissy) de son lieu de résidence pour établir la procuration. Aucune date limite pour l'établissement d'une procuration n'est fixée ; néanmoins il est conseillé aux électeurs de se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin pour que la procuration puisse être acheminée en Mairie. Le mandataire (l'électeur qui vote au scrutin) doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas obligatoire pour le mandataire de voter dans le même bureau de vote que le mandant. Il peut être désigné comme mandataire pour un ou plusieurs scrutins, dans la limite d'un an à compter de la date d'établissement de la procuration. Celle-ci peut être résiliée à tout moment par le mandant selon le même processus que pour son établissement.

Le 18 mars dernier était organisée pour la première fois une cérémonie de citoyenneté en Mairie : le Maire a remis aux jeunes majeurs leur livret de citoyenneté et leur première carte d'électeur.



Séniers

Après-midi intergénérationnelle autour du jeu

mardi 20 avril à 15h

Maison des Associations

Moment convivial et de partage autour de jeux de société, de cartes avec les enfants des centres de loisirs.

- Inscription auprès du CCAS à partir du 15 mars - gratuit

Atelier Gym Mémoire

d'avril à juin les mardis de 9h30 à 10h30

Maison de quartier des Annonciades Ateliers Gym Mémoire visant à améliorer les problèmes de concentration, de compréhension, de coordination des mouvements.

- 15€ les 12 séances, inscription auprès du CCAS

Visite de la Manufacture des Gobelins

mardi 18 avril

A la découverte des ateliers de ce célèbre établissement de tapisserie et de teinture qui continue aujourd'hui à produire pour le "Mobilier national".

- 7,70€ par personne, inscription auprès du CCAS à partir du 27 mars départ Poste Meulan Paradis 12h30 départ quai de l'Arquebuse 12h45 (retour prévu pour 18h)



SÉJOUR À RONCE-LES-BAINS

DU 26 AU 30 JUIN 2017

A quelques encablures de l'île d'Oléron et non loin de Royan, des sites naturels d'exception et des activités traditionnelles se côtoient. Ronce-les-Bains bénéficie d'une situation idéale pour quelques jours de détente : plages de sable fin, joli panorama, climat tempéré, tout le charme de la Charente-Maritime ! Au programme du séjour : visite de l'île d'Oléron, balade fluviale dans le marais poitevin, visite de Saintes et de ses vestiges gallo-romains. Le séjour se déroulera du 26 au 30 juin, tous les déplacements s'effectueront en car (aller-retour et villes).



Séjour à Ronce-les-Bains

du 26 au 30 juin

Pour la première fois, la Ville propose à ses séniers un mini-séjour à quelques encablures de l'île d'Oléron et non loin de Royan, où sites naturels d'exception et activités traditionnelles se côtoient. Plages de sable fin, joli panorama, climat tempéré, tout le charme de la Charente-Maritime au rendez-vous ! Au programme : découverte de l'île d'Oléron, balade fluviale dans le marais poitevin, visite de Saintes et de ses vestiges gallo-romains.

- Tarif unique de 201€ par personne (transport en bus et pension complète) - inscription dans la limite des places disponibles au CCAS à partir du 30 mars

Rentrée scolaire 2017 : modification des horaires

Une vaste consultation a été organisée dans toutes les écoles de la commune pour le choix des nouveaux horaires à partir de septembre, issus de la suppression des TAP et de la récupération de la compétence sur les centres de loisirs. Ils seront prochainement soumis à la validation du Directeur académique. La Ville souhaite tenir compte des souhaits des parents et des remarques des enseignants mais doit également être attentive aux fratries scolarisées dans différents établissements nécessitant des décalages d'horaires d'entrée et de sortie.

Police municipale : accueil du public

L'accroissement des effectifs, conforme aux engagements de campagne de la Municipalité, permet, depuis le 6 mars dernier, une ouverture quotidienne du poste au public : tous les matins de 9h à 13h.

Conférences-Rencontres

les Soirées Berson

un vendredi par mois à 20h30 - gratuit

- **Vendredi 21 avril**

La politique de la joie par Mathieu Berthaume, Professeur de philosophie, diplômé en philosophie et en logique

- **Vendredi 19 mai**

RENAULT Flins, Meulan-Les Mureaux par Michel Mesaize, Professeur, auteur de la thèse Renault-Flins, docteur en histoire

- **Vendredi 16 juin**

Alzheimer, du désespoir à l'espoir par le Docteur Jean-Pierre Couffin, Cardiologue



en partenariat avec l'Université Camille Corot, dans le cadre de la Communauté Urbaine GPS&O :

- **Jeudi 11 mai à 14h30**

Bergerie - Ferme du Paradis

La vie et l'œuvre des Grands Peintres : Caspar-David Friedrich et Eugène Delacroix par Maurice Martin, professeur d'histoire honoraire
Réservation au 01 30 90 41 10

CIEL ! NOS MARIS !

"Un bain de ménage" de Georges Feydeau, "Un mari à la porte" de Jacques Offenbach, par la compagnie Deux croches rondes

- samedi 22 avril à 20h30

Bergerie - Ferme du Paradis en famille, durée 1h30, TP 10€, TR 6€, TJP 3€
réservation 01 30 90 41 10



Croix-rouge

Le nouveau Bureau de l'Unité locale a été élu le 17 janvier dernier :

Présidente : Mme Nelly OLIN, vice-président : M. Jean-Pierre COUFFIN, vice-présidente : Mme Annie ROUSSELET, trésorière : Mme Sylviane PETIT, trésorier adjoint : M. Jean FRANÇOIS, secrétaire : Mme Odile MAZERES.

Activités : aide alimentaire, vestiboutique, aide aux devoirs, maraudes, microcrédit. Pour la vestiboutique, les dons de vêtements ont lieu tous les mardis de 10h à 12h, les ventes tous les mardis et jeudis de 10h à 12h, exceptionnellement les samedis 1^{er} et 15 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin de 10h à 16h.

- Unité locale Croix-rouge de Meulan - 27 rue Gambetta

Tél. : 01 34 74 93 45 - Mail : nocrf78meulandl@orange.fr

Jalmaalv

Cette association intervient à l'hôpital, où chacun est confronté à ses propres angoisses, face à la maladie, voire la mort. Les malades bien sûr, mais aussi, bien souvent, les visiteurs. Conséquence : les visites se raréfient, et le patient en fin de vie éprouve un sentiment d'exclusion, d'abandon. Pour lutter contre la solitude, aider ceux qui vont mourir à cheminer à leur rythme, JALMALV (Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie) a été créée il y a une trentaine d'années. C'est une association nationale, laïque et apolitique, reconnue d'utilité publique. Elle s'appuie sur un réseau de bénévoles (formés à l'accompagnement et à l'écoute par des psychothérapeutes) qui accompagnent les personnes en fin de vie, en milieu hospitalier, ou à domicile ainsi que les personnes endeuillées. Vous souhaitez rejoindre l'antenne de JALMALV Yvelines ? ouverture le vendredi entre 18h et 19h30, 20 place L'Étang à Meulan.

- Tél. : 01 34 92 02 91 - Mail : jalmaalv.yvelines@gmail.com

Will' sports

découverte de quelques activités de mars à fin juin 2017 pour seulement 40€ (par activité) ou bien 60 € (pour 2 activités) : aeroboxe, boxe anglaise, badminton, capoeira, pilates, volley ball loisirs, zumba.

- renseignements : william 06 60 15 79 45 ou will.sports@hotmail.fr

Initiative Seine Yvelines



Pour vous aider à créer, reprendre ou développer votre entreprise, Initiative Seine Yvelines peut vous accorder un prêt d'honneur à taux zéro et sans garanties allant de 4 500€ à 75 000€ (sous conditions). C'est un prêt personnel qui est injecté dans l'entreprise et qui est destiné à renforcer vos fonds propres. Ce dispositif est accessible jusqu'aux 7 ans de l'entreprise. Le prêt est accordé sur la base du dossier que les professionnels de la plateforme vous auront aidé à constituer. Vous présentez votre projet devant un comité d'experts (chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables, conseillers techniques...) qui décide de la nature et du montant du prêt. La moyenne des prêts d'honneur d'Initiative Seine Yvelines en 2016 s'élevait à 13 000€. Ce prêt est toujours couplé à un prêt bancaire. Après le financement, les chances de réussite des projets sont augmentées par le suivi et le parrainage des entrepreneurs dans la durée. Initiative Seine Yvelines est une association loi 1901, membre du réseau national Initiative France (1^{er} réseau associatif de financement de la création/reprise d'entreprises en France).

- Pour plus d'informations : tél. 01 30 91 21 51

mail : contact@initiative-seineyvelines.com - www.initiative-seineyvelines.com

Délibérations votées lors des séances du 18 janvier et du 15 mars :

Ouverture de la salle Valéry à la location

Depuis le déménagement de l'école maternelle de la rue Valéry aux Annonciades (le bâtiment est en cours de cession), l'ancien réfectoire situé en pied d'immeuble aux Pénitents a été réaménagé afin d'accueillir des activités associatives en journée. C'est un local très agréable, entièrement vitré et décoré d'une jolie peinture murale. C'est là que se retrouvent par exemple les membres de l'association Détente Loisirs Seniors tous les lundis après-midi (Maison des Associations au Paradis les vendredis après-midi).

Demandes de réserves parlementaires

La Municipalité sollicite chaque année l'aide financière du député de la circonscription et des sénateurs du département pour divers projets d'investissement : pour 2017, il s'agit de la réhabilitation de deux aires de jeux (quai de l'Arquebuse et rue Traversière).

Débat d'orientations budgétaires

Il précède d'un mois le vote du budget communal et permet de présenter les grandes orientations de la commune. De grandes incertitudes accompagnent cette année la préparation budgétaire : manque de visibilité sur le niveau de baisse des dotations de l'État, conséquences de la restitution à la Ville des compétences "petite enfance" et "enfance", financement des travaux de voirie (compétence intercommunale)...

À l'écoute des Meulanais

**Permanences des élus :
les samedis de 10h à 12h**

samedi 22 avril
Loge de la Mairie

samedi 13 mai
Maison des Associations

Prochains Conseils municipaux

mercredi 12 avril
mercredi 31 mai
à 20h30 en Mairie

Prochain Conseil communautaire

jeudi 18 mai à 20h
à Gargenville (salle des fêtes)

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Qu'un membre de gouvernement étranger se déplace en France et y rencontre des ressortissants de son pays, soit. Y faire campagne est plus discutable et ne pas adopter de position commune au sein de l'UE vis-à-vis d'un tel événement interroge... Ce fut l'occasion de voir encore de très nombreuses bannières étrangères sur l'espace public. Un phénomène qui s'accroît. A Meulan, la Municipalité a mis en place dès 2014 une charte des mariages interdisant les drapeaux étrangers à l'intérieur de la Mairie lors des cérémonies, une manière de rappeler que nous appartenons tous à une même communauté nationale unie dans le respect de nos valeurs républicaines.

Meulan demain (minorité - 6 élus)

Dans une démocratie moderne les citoyens ne se contentent plus de participer à l'élection une fois tous les cinq ou six ans. Ils exigent d'être consultés et concertés régulièrement sur les sujets qui les concernent. Un Maire qui souhaite améliorer la qualité de vie de ses habitants, c'est un Maire qui sait où il va mais qui reste à l'écoute et qui détermine sa politique en fonction des attentes exprimées par ses administrés. A Meulan, cette exigence de dialogue et de proximité avec les habitants fait défaut. Nous regrettons l'absence totale de communication sur l'impact de l'intercommunalité, le devenir de la crèche, les mutations de l'hôpital.

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Les remous autour des changements portés au fonctionnement de la Caisse des écoles sont symptomatiques de la farce démocratique entre la fausse droite et la gauche. Si possiblement importante soit cette question à l'échelle communale, elle n'en est pas moins subalterne au regard de l'écroulement méthodique de la transmission des savoirs pour le plus grand nombre et du blocage de l'"ascenseur" social à la cave... De l'art de se focaliser sur l'accessoire pour éviter de parler de l'essentiel. D'ailleurs, qui est aux manettes depuis des décennies en France?!? L'escroquerie LRPS a deux visages à Meulan : Mme Zammit-Nécand et Mme Jond-Popescu.

Pâques à Meulan-en-Yvelines



Pour la deuxième année, la commune organise une chasse aux œufs pour les enfants meulanais de 2 à 10 ans et une soirée DJ pour les plus grands (11 à 15 ans). Les petits devront être accompagnés d'au moins un des parents pour la matinée de chasse où leur sera remise, en échange de leur récolte, une figurine en chocolat. Pour les plus grands, les parents sont interdits de soirée ! N'oubliez pas de remplir votre coupon de participation et de le rapporter à la mairie !

• Renseignements : 01 30 90 41 26



Horaires Mairie

- lundi 8h30-12h30/13h30-18h
- mardi 8h30-12h30
- mercredi au vendredi 8h30-12h30/13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Permanences

Avocat

- jeudis 6 avril et 1^{er} juin uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie 01 30 90 41 41

Écrivain public

- lundi 9h-12h30/13h30-17h Maison des Associations
- mercredi 13h30-17h Loge de la Mairie

Information juridique

- lundi 9h-12h30/13h30-17h Maison des Associations

Police municipale

- tous les matins de 9h à 13h Poste de police municipale

Police nationale

- vendredi 9h-13h/14h-17h Poste de police municipale

Logement jeunes

avec le CLLAJ

- 1^{er} lundi du mois loge de la Mairie
- 3^{ème} lundi du mois Maison des Associations

Médiation familiale

Avec l'APME

- tous les vendredis de 13h30 à 19h30 Maison des Associations uniquement sur rendez-vous au 01 30 21 75 55

Permanences médicales

Pharmacies de garde

site : <http://lc.cx/Znsq>
commissariat de police
01 78 73 11 11

Dentistes de garde

01 39 51 21 21

Maison médicale de garde

20h-minuit
9h-13h (les jours fériés)
appelez le 15.